

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n° 3 - Séance du 30/9/2013

Présents : MM Monsieur (Président), Culot (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, MM Lambert, Robas

Invités : Mr Dujardin (Président Parlementaires)

Excusé : MM Delchef (Président de l'AWBB), Squiflet

Approbation des PV des 26/8, 2/9, 9/9, 16/9 et 23/9/2013

Mr Dujardin, Président des Parlementaires nous demande d'inclure le texte suivant suite à la dernière réunion de la Commission législative : « Comme suite à la remarque en Commission législative des Parlementaires de la province du Hainaut concernant le libellé, Décision Jodoigne, dans notre PV n° 2 du 26/8/2013, nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas d'une dérogation à un refus de dérogation du CdA, mais d'une acceptation de rencontres amicales en Pupilles F dont les résultats ne seront pas comptabilisés ni pour le classement, ni pour le PA 32. Ceci sera confirmé par le CdA »

1. Correspondance in

- Demande d'attestation pour mutation administrative :
 - 0242 BCS Uccle (Léonard 0970)
 - 1795 RPC Schaerbeek (Phlix 2344)
 - 2518 BCU Ganshoren (Haecck 2303)
 - 2640 Friendly Bull (Lagrué 2576)
- 2660 NOH : plainte relative à un joueur suspendu du BC Elite, matricule 2683

2. Correspondance out

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative : voir point 1
- 0252 Berchem : rappel pour la reprogrammation des rencontres 1505019 et 1602019
- 1479 Genappe : rappel pour la reprogrammation de la rencontre 1304060
- 1584 La Chenaie : application PC 48 : rappel des cartes 1100089 et 1303065
- 1795 RPC Schaerbeek : rappel pour la reprogrammation des rencontres 1504018 et 1703018
- 2352 Ecole Européenne : rappel que les cartes d'arbitrage doivent être transmises par mail, sous format pdf, pour le mercredi 24h00 au plus tard et non plus par la poste.

3. Championnat

- Rencontres 1504018 et 1703018 du 22/9/2013 : le CP décide de mettre les frais à charge du RPC Schaerbeek
- Forfait plus de 72h à l'avance :
 - 1708005 Speedy MSG - Eveil Auderghem 20 – 0
- Forfait moins de 72h à l'avance :
 - R1201088 Orp Jauche – Le Logis 20 – 0
- Forfait application PC 16 (pas de visite médicale 1^{er} match) :
 - 1603020 Waterloo – Jodoigne 20 - 0

4. Coupe

- Clubs devant fournir une liste des joueurs pour la coupe Open
 - Juniors : Castors Braine
 - Pupilles : Linthout

5. Arbitrage

- Rectification PV administratif n° 2 : le coach de Castors Braine en Régionale Dame était bien présent à l'assemblée statutaire des arbitres du 3/9/2013.
- La CFA a reçu de la part du club Rebond Ottignies une demande d'encadrement pour le tournoi qui se déroulera dans ses installations, le 1^{er} novembre prochain et y répondra favorablement.
- Département arbitrage AWBB : arbitre J.M. Bataille en congé jusqu'au 30/6/2014.
- Arbitre C. Peten : en congé jusqu'à la fin de saison.
- PC 1 : le CP décide que chaque arbitre doit au moins arbitrer 13 rencontres par tour pour intervenir dans le décompte dudit article.
- Le 10/10/2013 sont organisés au palais du Midi, un cours de niveau 3 ainsi que le test physique de repêchage pour les arbitres de P1.

6. Commission Technique des Jeunes

- Néant

7. Trésorerie

- Le CP prend la décision d'ajouter à partir de la semaine prochaine, les amendes reprises au PC 20 (absence d'arbitre non justifiée)
- Bilan déficitaire du CP, présenté lors de l'Assemblée provinciale de mai dernier, d'un montant de 6.608,08 €, à l'issue de l'année civile 2012. Le CP décide de percevoir un montant de 104.89 € par club pour combler celui-ci.
- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 28 : absence délégué – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 22/9/2013

Journée	Club	n° de rencontre	Article
4	17	1302061	28
4	17	1100079+1100089+1302061	33
4	45	1301064+R1301064+2201064+2503019	33
4	48	1301062+R1301062	33
4	70	2601018	28
4	70	1404019+1506019+2601018	33
4	123	1301064+R1301064	33
4	130	1601018+2602003	33
4	205	1705018+2201060	33
4	242	1100086+1302063+1604018+1705020	33
4	252	2100090	33
4	329	2503020	28
4	329	1304064+1605019	33
4	400	1707018(A)	16
4	400	1603018+1707018	33
4	689	1603020(L+A)	16
4	836	1704019+1707020	33
4	970	1603020(2xA)	16
4	970	1603020	28

4	970	1605020	33
4	1083	1302060+1403018	33
4	1168	1404019	33
4	1331	1506019	33
4	1336	2603020(A)	16
4	1336	1503020	28
4	1336	2603020	33
4	1479	1303060+2100087	33
4	1542	1605020(3xA)	16
4	1542	1605020	28
4	1542	1301065+R1301065+1605020	33
4	1584	1100089+1303065	48
4	1610	1702020	33
4	1779	R1301065	33
4	1795	1303060	33
4	2110	2100170	33
4	2204	1202107(x2)+1404018	33
4	2352	1605019+1706018+2202063	33
4	2352	12020109+1302065+2100090+2202063	48
4	2352	1605019+1806020+1808020+2603000	48
4	2429	1505018	33
4	2448	1201086	33
4	2518	1901019	66
4	2518	16040019	33
4	2519	2503019	33
4	2543	1304062	33
4	2561	1302061	33
4	2576	1202106	33
4	2631	1202108+1704019	33
4	2640	1304060(2xOfficiel)	16
4	2640	1100090+1304060	33
4	2669	1302065	33
4	2689	1304062+1404020	33

8. Actualité de la province

- 2689 Beball : équipe de P3 joue en bleu
- Dossier NOH/BC Elite : le CP décide de ne pas infliger de forfait au cercle BC Elite, pour la rencontre 1303061 pour avoir aligné un joueur suspendu pour non paiement de cotisation, celui-ci ayant payé ladite cotisation. Le CP estime que le cercle NOH n'a pas été lésé sportivement et que c'est une question de bon sens sportif. Le dossier sera traité ce même jour par le CdA.
- Suite à un manque d'arbitre, la rencontre de P1 entre Anciens 13 et Friendly Bull devait être remise. Toutefois, le Président a contacté le convocateur de la province de Liège qui a pu nous dépanner. Le CP le remercie vivement. Les frais de déplacement des arbitres soit 106 € seront pris en charge par le CP pour le trajet entre Jodoigne et Liège, le solde sera repris dans la compensation.
- Le CP regrette le contenu et la forme du mail que Mr J.M. Kugener a envoyé au corps arbitral alors que nous sommes dans une période de conciliation.
- Tableau des montées et descentes à l'issue de la saison.

	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1
Nombre	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Descendant de R2	0	1	2	3	0	1	2	3	0	1	2	3
Montant en R2	-1	-1	-1	-1	-2	-2	-2	-2	-3	-3	-3	-3
Descendant en P2	-2	-2	-3	-4	-2	-2	-3	-4	-2	-2	-3	-4
Montant de P2	3	2	2	2	4	3	3	3	5	4	4	4
Nombre	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

dont le forfait général

	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2
Nombre	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
Descendant de P1	2	2	3	4	2	2	3	4	2	2	3	4
Montant en P1	-3	-2	-2	-2	-4	-3	-3	-3	-5	-4	-4	-4
Descendant en P3	-5	-5	-6	-7	-5	-5	-6	-7	-5	-5	-6	-7
Montant de P3	5	4	4	4	6	5	5	5	7	6	6	6
Nombre	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28

➤ Relations avec les parlementaires :

Le Comité Provincial proposera aux groupes parlementaires des propositions quant à :

- ✓ Pour être délégué aux arbitres, il faut être affilié à l'AWBB
- ✓ Coach régional à l'Assemblée statutaire des arbitres sur base de la présentation de la licence technique

Prochaines réunions : administratives les 7, 14 et 21/10/2013, comité le 28/10/2013

O. MONSIEUR – A. DE LEENER